



SEMAINE
DE LA CRITIQUE
CANNES

Fiche explicative Bénévolat

La Semaine de la Critique vous offre la possibilité d'être bénévole au sein de l'équipe pour l'aide à l'organisation (accueil du public à la salle Miramar // accueil pro Plage).

Pour ceux d'entre vous qui seraient intéressés, auraient envie de s'investir et ont du temps libre sur la période **du Dimanche 6 au samedi 19 mai 2018**, vous pouvez vous manifester en retour (par mail à : Marion Dubois Daras m.dubois@semainedelacritique.com) avec :

- Le courrier d'accompagnement (*modèle en page 2*) + CV + photo d'identité
- Votre attestation de Responsabilité Civile Personnelle (*à demander auprès de votre assurance habitation / ou votre mutuelle selon les cas*)
- Vos disponibilités horaires sur cette période (*même si elles sont variables à ce jour*)

Nous procéderons alors à une première sélection des candidats par mail et nous signerons avec chacun un engagement de bénévolat (pas de désistement de dernière minute). Voir document en page 3.

Un planning général de l'organisation permettra à tous, de choisir en amont les plages horaires qui vous correspondent : matin / après-midi / soir ; weekend ou semaine.

Une réunion générale à Cannes – avant le début de festival - avec tous les bénévoles permettra d'expliquer le fonctionnement de l'organisation et de l'équipe.

Ceci n'est pas un stage (pas de convention), c'est une démarche personnelle, volontaire et non rémunérée. Pas d'obligations spécifiques à déclarer auprès de votre établissement d'éducation ou votre employeur éventuel.

Ce bénévolat s'effectue pendant vos horaires personnels libres.

Seules les personnes majeures sont en mesure de postuler au poste de bénévole.

Ne sont pas pris en charge les frais de transport, d'hébergement et de repas.

En retour, et pour vous remercier de votre aide, nous vous proposerons, dans la limite des disponibilités :

- Des billets pour certaines séances de films de la Semaine de la Critique (selon les places disponibles)
- Un sac Semaine de la Critique 2018
- Une affiche Semaine de la Critique 2018
- Un PASS pour la Plage Nespresso 2018 (horaire de petit-déjeuner)
- Une entrée pour la fête de clôture de la Semaine de la Critique 2018

La deadline pour la réception des candidatures est fixée au 15 AVRIL 2018

PRÉNOM :

NOM :

N° de sécurité sociale :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

SEMAINE DE LA CRITIQUE

17, rue des Jeûneurs - 75002 Paris

À l'attention de Marion Dubois-Daras,
Responsable administration générale

OBJET : Candidature de bénévolat, 57^e Semaine de la Critique 2018

Madame,

Veillez trouver par la présente ma demande de participation à la Semaine de la Critique, et ce, à titre de bénévole.

Passionné(e) de cinéma, j'aimerais beaucoup avoir l'opportunité d'intégrer l'organisation d'un festival de cinéma et d'y participer.

Vous trouverez mon CV en pièce jointe et je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma candidature et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement,

A _____, le ____ / ____ / 2018

Prénom, nom, signature (du bénévole)

Semaine de la Critique - Cannes 2018

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Entre les soussignés,

La **Semaine de la Critique**, siège social au : 17 rue des Jeûneurs 75002 Paris. Représentée par Mme Marion Dubois Daras, Responsable administration générale, d'une part ; dénommé ci-après « la structure ».

ET, d'autre part, dénommé(e) ci-après « le/la bénévole ».

Nom et Prénom :

Demeurant à :

Né(e) le ____/____/____ à _____

Il a été convenu ce qui suit

Article 1. Nature du bénévolat

Intégré au sein de l'équipe de la Semaine de la Critique à Cannes, 2018, le/la bénévole aura pour mission d'aider à la bonne organisation des événements et à valoriser le travail de la Semaine de la Critique auprès du public. Référente dans la structure : Mme Marion Dubois-Daras.

Article 2. Durée et modalités

Le/la bénévole s'engage à offrir ses services pendant ses horaires personnels libres du 6 au 19 mai 2018. Un planning général permettra à le/la bénévole, de choisir en amont les plages horaires qui lui correspondent : matin / après-midi / soir ; weekend ou semaine. Une réunion - en amont du festival - avec tous les bénévoles, permettra d'expliquer le fonctionnement. Chacune des parties est en droit de résilier cet engagement avec effet immédiat.

Article 3. Indemnisation

Aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, n'est due pour les services rendus. Ne sont pas pris en charge les frais de transports, d'hébergement et de repas.

Article 4. Responsabilité du bénévole

Le/la bénévole s'engage à se respecter les consignes et le cadre de sa mission. Le/la bénévole est uniquement tenu pour responsable s'il y a intention ou faute grave.

Article 5. Assurances

L'assurance Responsabilité Civile, souscrite par la Semaine de la Critique, couvre les dommages causés aux personnes et aux biens par toute personne dont elle a la charge : les bénévoles, les dirigeants, salariés et membres impliqués dans les activités. Les bénévoles sont considérés comme tiers entre eux et vis-à-vis de la structure pour les dommages qu'ils pourraient s'occasionner les uns aux autres. Le/la bénévole doit fournir une attestation Responsabilité Civile « vie privée » ainsi qu'une attestation personnelle de sécurité sociale.

Article 6. Confidentialité

Le/la bénévole s'exécute dans le respect de la discrétion et du secret professionnel, des règles qui sont en vigueur au sein de la structure. Le/la bénévole observe la discrétion et confidentialité par rapport à ce qu'il/elle aura vu, entendu ou appris à l'occasion de ses activités. La structure s'engage à traiter avec discrétion toutes les informations qu'elle reçoit au sujet du bénévole.

Fait à Paris, en double exemplaire originaux, le _____ 2018

Pour la Semaine de la Critique,

Le/la bénévole,